

Vivre la musique pour bien grandir!



Dossier de présentation

Le Pôle enfance IMV a pour objectif **l'apprentissage de la musique comme outil de développement de l'enfant** à partir de 3 ans par la **pratique collective**, en collaboration avec les écoles.

Les enfants acquièrent une culture musicale, ils apprennent à s'entraider, à s'écouter et à respecter les codes du chef d'orchestre.

« La musique donne aux enfants énergie et joie de vivre.

Elle demande concentration et investissement personnel pour un projet commun.

Avec ce projet, nous sommes au cœur des intelligences multiples. »

1. Le projet

Dans une société où tout va vite, les enfants sont de plus en plus stressés, manquent de confiance en eux et n'ont pas envie de grandir. On constate des difficultés de concentration, d'attention...

Le projet est donc de leur proposer une activité qui va leur permettre de **s'épanouir, de se développer de façon globale et harmonieuse, avec les autres.**

La musique étant la synthèse des sciences et de l'émotion, l'impact sur la réussite scolaire est direct. La formation musicale amène l'enfant à développer diverses compétences touchant les domaines intellectuels, personnels, affectifs, physiques et culturels.



2. La spécificité

La spécificité du Pôle enfance, est de valoriser la ruralité en intervenant dans les petites communes vendéennes.

Le projet a été expérimenté dans une classe de Grande Section de maternelle, en janvier 2017, à l'école St Médard de St Mars la Réorthe.



3. La méthode

La méthode met l'accent sur la **participation intensive** dès le tout début, sur l'apprentissage en groupe, sur l'enseignement mutuel, sur la joie d'apprendre ensemble en s'amusant et sur l'omniprésence de la musique. L'Institut Musical de Vendée intervient auprès des jeunes enfants, dès l'âge de 3 ans, pour un temps d'**EVEIL MUSICAL** et de **découverte de l'orchestre**.

Ce travail se fait en collaboration avec les enseignants des écoles. Puis, les enfants créent l'**ORCHESTRE DE PAPIER**.

Ils manipulent de **faux instruments en carton**, soigneusement confectionnés avec leur famille au sein de l'école (le projet demande l'intérêt de chacun). **L'investissement des parents et des enseignants est un facteur de motivation pour l'enfant.**

Ensuite, des intervenants, jeunes musiciens, en concertation constante avec l'enseignant, initient les enfants en utilisant ces violons en carton.



Les enfants participent chaque jour à un temps de travail en orchestre : Ils acquièrent alors les bonnes positions du corps, s'entraînent à utiliser leur instrument, apprennent le vocabulaire musical, apprivoisent silence, rythmes et sons. **L'apprentissage se fait collectivement, sous forme de jeux, dans la bienveillance et la bonne humeur.** Les comptines traditionnelles servent de support de travail : il s'agit du **violon chantant**.



Après plusieurs semaines de travail hebdomadaire, une représentation est faite aux familles pour montrer le travail effectué.



Elle se termine par la **remise d'un vrai violon** prêté par l'association IMV, à chaque enfant. Chacun devient totalement responsable de son instrument et a la possibilité de l'emporter à la maison. La joie de jouer et la relation affective à l'instrument soudent les enfants.

Il s'agit ensuite, grâce à la pratique musicale par le jeu, d'inculquer les valeurs suivantes : rigueur, discipline, maîtrise de soi, sens du partage, écoute, travail en équipe, intériorité....

L'année suivante, les enfants intègrent **l'ORCHESTRE DES ENFANTS**, toujours sur temps scolaire. Ils continuent à perfectionner leur pratique du violon et travaillent les codes de l'orchestre, l'écoute, le chant, la reconnaissance des sons, le repérage des notes, des durées, l'écriture musicale.... Très vite, les enfants sont invités à se produire devant les autres classes, les familles...

Les apprentis musiciens les plus motivés peuvent de participer à **l'ORCHESTRE DU MERCREDI**.

Ils vont se perfectionner et travailler un répertoire varié, à raison d'1 heure 30 hors temps scolaire.



4. Pourquoi généraliser un tel projet ?

Le projet met de la joie dans la classe, les enfants chantent constamment. Ils sont volontaires et montrent une **soif d'apprendre et de grandir**.



Ce qui se vit en orchestre est utilisé au quotidien en vie de classe : exercices de détente du corps, images mentales, créativité, expression des émotions...

Les enfants deviennent plus attentifs et se mettent plus rapidement au travail. Ils développent persévérance et habitudes de travail. Ils découvrent les émotions à travers la musique.

Leur violon, qui vibre en prolongement de leur corps, les aide à se centrer sur eux-mêmes. Ils expriment plus facilement leur ressenti et respectent celui de leurs pairs.

5. Les Ecoles



Ecole « St Joseph », les Châtelliers-Chateaumur



Ecole « Jeanne d'Arc », la Meilleraie Tillais



Ecole « Le Vieux Tilleul », Rochetrejoux



Ecole « saint Charles », Sainte Gemmes la Plaine

Une convention est établie avec l'école qui choisit son rythme d'apprentissage pour chaque niveau.

6. Tarifs

- 22€ de l'heure par enfant et par an
- Orchestre du mercredi : 90€ pour l'année

7. Contacts

- Institut Musical de Vendée, 32 rue du Calvaire, 85290 Saint Laurent sur Sèvre
- mail : contact@imv-vendee.fr
- téléphone : 02 51 64 60 05 // 06 82 91 99 70
- site internet : <https://imv-vendee.fr/>